

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la deuxième séance pour l'année 2015 du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) de La Mitis, tenue le mardi 24 février 2015 à 19 h 30, à la salle Léon-Gaudreault de la MRC de La Mitis.

Sont présents : Mmes Danielle Doyer et Diane Morin et MM. Alain Carrier, Claude Roy, Éric Gagné, Jocelyn Fournier, Noël Lambert, Jean-Pierre Bélanger, Jean-Marie Thibeault, Rodrigue Roy.

Monsieur Jean-Marie Thibeault, président, préside la séance.

Tous forment le quorum du conseil d'administration.

7.2 Mouvement de contestation « Touche pas à mes régions »

CONSIDÉRANT que la coalition « Touche pas à mes régions » est un mouvement de solidarité et de mobilisation issu de la volonté citoyenne de sauvegarder nos droits et notre autonomie en matière de développement territorial;

CONSIDÉRANT que cette initiative fait suite au discours actuel du gouvernement, qui laisse planer de grandes menaces à l'égard de nos espaces démocratiques, de nos emplois en région, de l'accessibilité à nos services et de nos moyens collectifs pour réaliser nos aspirations;

CONSIDÉRANT que les différentes mesures de réduction budgétaire adoptées par le gouvernement affectent particulièrement les régions, et ce, pour l'ensemble des secteurs d'activités : santé, éducation, culture, lutte à la pauvreté, développement économique et territorial, etc.

CONSIDÉRANT que le gouvernement a entamé une démarche de centralisation sans précédent qui restreint l'autonomie des régions du Québec et prive celles-ci des outils nécessaires pour assurer leur développement;

CONSIDÉRANT que le gouvernement n'a pas entamé de réel dialogue avec les parties concernées avant de procéder aux récentes compressions budgétaires;

CONSIDÉRANT que nous défendons et appuyons les principes soutenus par la coalition, à savoir :

- maintenir notre capacité à investir dans nos priorités régionales;
- maintenir notre capacité à influencer le devenir socio-économique du Bas-Saint-Laurent par la concertation, la planification et la coordination de nos actions;
- notre droit de travailler au Bas-Saint-Laurent dans les territoires ruraux tout comme en milieu urbain;
- favoriser l'épanouissement des personnes et des collectivités ainsi que la mise en valeur du potentiel de notre région;
- maintenir la participation de la société civile dans nos instances décisionnelles.

CA 1502-11

SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le Centre local de développement de La Mitis joigne sa voix à la coalition « Touche pas à mes régions » afin de dénoncer les différentes mesures budgétaires gouvernementales dont les conséquences seront particulièrement désastreuses en régions et d'inviter les membres que nous représentons à signer la pétition disponible dans les bureaux municipaux de La Mitis ou en ligne à l'adresse suivante : <http://toucheapasamesregions.ca/Bas-Saint-Laurent>.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Donnée à Mont-Joli, ce 25^e jour de février 2015



Annick Marquis
Directrice générale